

ÉCONOMIE

▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE	
80,50 cUS +0,49	62,54 euro +0,34	417,20 \$US +4,30	2053,10 +0,55	9496,36 +93,73	10749,61 -85,50	47,11 \$US +1,64



◀ GASPÉSIA: LA SGF ÉTUDIERA LA PROPOSITION DU FONDS C 3
SHERMAG ADOPTE UN « PLAN DE TRANSFORMATION » C 2 ▶



FABRICATION DES TOURS D'ÉOLIENNES

General Electric choisit Marmen

L'entreprise trifluvienne rafle un contrat évalué à 300 millions \$

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ MATANE — C'est la firme Marmen, de Trois-Rivières, qui a obtenu le contrat pour la fabrication de tours destinées aux projets éoliens au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

« Nous avons signé une lettre d'entente avec General Electric, confirme Annie Pellerin de la firme trifluvienne. Pour l'instant, il s'agit d'un document qui confirme notre partenariat. GE doit faire connaître les détails de l'entente d'ici quelques semaines, une fois les négociations complétées avec tous les intervenants. »

Marmen prévoit construire deux usines à Matane, où la société a déjà réservé un terrain de 90 000 mètres carrés dans le Parc industriel. L'entreprise prévoit investir quelque 25 millions \$ et créer environ 165 emplois.

« Nous installerons deux usines, une de fabrication de tours et l'autre d'assemblage de nacelles, précise M^{me} Pellerin. Les travaux doivent être complétés en novembre 2005, pour un début des activités en janvier 2006. »

L'entreprise doit fabriquer 660 tours de 80 mètres de haut destinées aux projets éoliens pilotés par Cartier Wind Energy et Northland Power. M^{me} Pellerin n'écarte pas la possibilité de construire, à Matane, des structures de grande dimension destinées à des projets loca-



Les éoliennes installées dans le Bas-Saint-Laurent auront une capacité de 1,5 MW, semblables à celles de Murdochville. Elles domineront le paysage avec une hauteur de 80 mètres.

lisés au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre.

Marmen livre déjà des tours au turbinier américain, notamment pour des projets au Texas et en Oklahoma, par le port de Bécancour. Elle a également fabriqué un prototype de

370 tonnes pour un éventuel projet en mer.

Chez GE, Sylvain Bulota confirme l'entente de principe conclue avec Marmen. « Nous avons analysé les deux propositions de très près et regardé tous les détails. Notre choix

s'est arrêté sur Marmen en raison, notamment, des facteurs de risques et d'expérience. Il reste toutefois des détails à régler avec les deux développeurs de projets. »

La valeur de l'entente conclue avec Marmen est évaluée à près de 300 mil-

lions \$. Les pales d'éoliennes sont construites à Gaspé, par la firme danoise LM Glasfiber. Il s'agit d'un contrat d'environ 200 millions \$ additionnels.

Pour sa part, ATI-éolien, qui pilote un groupe de réseau de PME régionales intéressées par le développement éolien, estime que la proposition de Verreault Énergie, pilotée par Denise Verreault, semblait le plus profitable pour la région. « Il n'est pas question d'adopter une position agressive face au choix de GE, affirme pour sa part Jean-Louis Chamuel, porte-parole du regroupement. Nous souhaitons toutefois que cette décision entraîne un maximum de retombées en région, par l'entremise de plusieurs entreprises. »

En réunion à l'extérieur de la région, la présidente de Verreault Énergie, Denise Verreault, n'a pu être jointe. « Nous venons d'apprendre la nouvelle et c'est dommage, a lancé une proche collaboratrice. M^{me} Verreault devrait réagir dans les prochains jours. »

Pour sa part, la maîtresse de Matane, Linda Cormier, est satisfaite de la conclusion de cette entente. « Nous recueillons les fruits du travail de notre comité de démarchage. Il s'agit d'investissements importants et nous sommes heureux que tout soit réglé. »

D'ici 2012, huit parcs éoliens seront érigés dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, en marge du premier appel d'offres pour un bloc d'énergie de 990 MW. Le premier sera installé à Baie-des-Sables et doit être en exploitation le 1^{er} décembre 2006. Chaque éolienne installée aura une puissance de 1,5 MW.

ASSEMBLAGE DE LA SÉRIE C

Bombardier demande des sacrifices à ses travailleurs d'usine

KARINE FORTIN

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les travailleurs des usines québécoises de Bombardier Aéronautique pourraient devoir accepter une diminution de salaire et d'avantages sociaux s'ils souhaitent se voir confier l'assemblage des appareils de la Série C, a confirmé hier le porte-parole de la multinationale, John Paul Macdonald.

Le développement et la commercialisation d'une nouvelle famille d'appareils de plus de 100 sièges constituerait une aventure très risquée pour Bombardier, qui peine à se remettre des conséquences des attentats du 11 septembre 2001 sur l'industrie du transport aérien.

Les coûts du projet sont évalués à 2,1 milliards \$US. La compagnie prévoit dépenser le tiers de cette somme et demande à ses fournisseurs et aux gouvernements de s'engager à en faire autant.

En plus du Québec et l'Ontario, plusieurs pays ainsi qu'une poignée d'États américains se sont dits prêts à dérouler le tapis rouge pour accueillir l'usine d'assemblage des avions, qui fournirait du travail à quelque 2500 personnes et créerait autant d'emplois indirects.

Le conseil d'administration de Bombardier devrait rendre une décision sur la Série C en mars prochain, en se fiant aux recommandations d'un comité piloté par l'ancien dirigeant de Boeing, Gary Scott.

Si l'on se fie à John Paul Macdonald, Montréal possède plusieurs atouts mais elle est désavantagée par rapport

Voir BOMBARDIER en C 2 ▶

Pertes à la Gaspésia: Tembec se remplumait avec l'impôt

PIERRE PELCHAT

PPelchat@lesoleil.com

■ Les travaux de la Commission d'enquête sur les dépassements de coûts à la Gaspésia ont donné lieu, hier, à des révélations surprenantes, voire troublantes, qui peuvent laisser croire que l'échec de la Gaspésia était prévisible avant même le début des travaux.

Selon un rapport d'enquête comptable, le responsable du projet — la papetière Tembec — ne courait pas un gros risque financier en cas d'échec malgré que le projet d'investissement ait été qualifié de très risqué.

De façon tout à fait légale, Tembec pouvait récupérer plus de 75 % de sa mise de fonds initiale de 35 millions \$ par la fiscalité. La jurycomptable Guylaine Leclerc a expliqué, hier, devant la Commission d'enquête, que Tembec pouvait retrouver une somme de 26,5 millions \$ par les pertes fiscales et les crédits d'impôts liés au projet de modernisation de l'usine de Chandler.

En bout de ligne, la fin du projet ne pouvait lui coûter que 8,5 millions \$ par rapport aux 300 millions \$ qui ont



Guylaine Leclerc

été dépensés au chantier de Chandler avant la fermeture en janvier 2004.

En bonne partie, ce retour d'impôt était rendu possible par une entente avec la SGF-Rexfor pour mettre la main, à compter de 2006, sur les per-

tes fiscales de la société d'État dans la société en commandite Papiers Gaspésia. La SGF avait également investi 35 millions \$ dans le projet et le Fonds de solidarité 70 millions \$ en capital de risque.

Par ailleurs, à l'automne 2001, soit six mois avant le début des travaux, une note manuscrite envoyée par un fiscaliste de la firme KPMG à un fiscaliste de Tembec évoquait la possibilité de la faillite de la Gaspésia. « On veut éviter que la faillite de Gaspésia entraîne Woodco. Il faut protéger Woodco », peut-on y lire. Woodco allait être formée en 2002 pour regrouper deux scieries, propriété de Tembec et de la SGF-Rexfor, en vue d'approvisionner en copeaux l'usine de Chandler.

Selon M^{me} Leclerc, tout l'échec de sociétés formées par les commanditaires pour le projet Gaspésia — que le président de la Commission Robert Lesage a déjà qualifié de jeu de poupes russes — avait été bâti pour favoriser Tembec au plan fiscal.

« La structure corporative de la société en commandite avait été montée pour un projet prévu pour ne pas être rentable pour les 10 premières années », a-t-elle affirmé.

Voir TEMBEC en C 2 ▶

Acquisition.biz

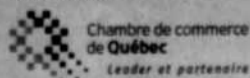
Pour acheter ou vendre une entreprise:
www.acquisition.biz

Semaine

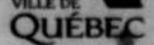
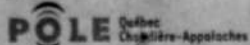
Québec
Multilingue

du 21 au 25 février

UNE INITIATIVE DE :



EN COLLABORATION AVEC :

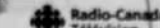


COLLABORATEURS :



www.quebecmultilingue.com

LE SOLEIL



un = two = tres

TEMBEC

Suite de la C 1

En réponse au juge Lesage, la jury-comptable a toutefois indiqué qu'il était possible que l'entreprise réalise des profits d'exploitation après quelques années mais que sur le plan fiscal, compte tenu des dépenses énormes d'amortissement, la société en commandite pouvait afficher des pertes pendant plusieurs années.

Par ailleurs, l'enquête comptable met en lumière que des contrats ont été octroyés à des entrepreneurs alors qu'on n'avait pas encore l'argent dans la caisse pour les payer. Ainsi, le fonds de roulement était déficitaire de 31,4 millions \$ à la fin d'août et de 17,2 millions \$ à la fin de septembre 2003. La situation était la même à la fin de décembre 2003 (-19,6 millions \$) et à la fin de janvier 2004 (-26,9 millions \$) au moment de la fermeture.

Il semble que les gestionnaires tenaient pour acquis que les prêteurs verseraient les tranches de prêts même s'il était fort possible que ces derniers cessent leurs versements en raison des dépassements de coûts.

Pendant plusieurs mois, la gestion de la comptabilité a été artisanale. Plus de 1500 chèques, pour une somme totalisant près de 130 millions \$ ont été faits à la main.

En outre, pendant plus d'un an, on a utilisé le logiciel Excel pour gérer la comptabilité du projet avant qu'un véritable logiciel comptable (Ross) ne soit implanté. Un comptable du Fonds de solidarité avait d'ailleurs qualifié le recours au logiciel Excel à un retour au temps des Flintstone ou des Pierrefeu.

Quant au logiciel Indus de suivi des coûts, il n'aurait été en fonction que quatre mois avant la fermeture du chantier. «Plusieurs éléments confir-

ment que d'importantes lacunes étaient observées au niveau des systèmes de gestion en place», peut-on lire dans le rapport.

Le rapport Leclerc relève également le paiement «d'importantes sommes à titre de remboursements de dépenses à certains employés».

Ainsi, une somme totale de 358 700 \$ a été payée au président-directeur général de Papiers Gaspésia, Denis Beauséjour.

Ces comptes incluaient toutefois les dépenses d'autres employés. «L'analyse des comptes de dépenses de Denis Beauséjour permet de constater qu'une grande partie des déboursés relatifs à des déplacements en avion et à des notes d'hôtels et de repas était reliée à des sessions de formation à Helsinki (Finlande) et Toronto pour Denis Beauséjour et pour plusieurs employés», a-t-on précisé.

Les comptes de dépenses du directeur du projet, Emilio Rigato, ont totalisé la rondelette somme de 232 200 \$ de décembre 2002 à janvier 2004. Il avait reçu en plus un montant de 100 000 \$ pour la période de janvier à novembre 2002.

La somme de 232 200 \$ a été ventilée de cette façon: 69 500 \$ en honoraires de sa firme personnelle (en plus de son salaire), 59 600 \$ en billets d'avion, 45 500 \$ en frais d'hôtels, 27 000 \$ pour les repas, 9600 \$ en frais de déplacement et de taxi et 21 000 \$ pour les autres dépenses de location de voitures, de téléphone.

D'autre part, le jury-comptable a relevé des factures salées de la firme Pierre Boucher pour des services de psychologue industriel pour un montant de 532 500 \$. La firme Pierre Rivrain embauchée par Papiers Gaspésia pour gérer les relations de travail a encaissé de son côté une somme de 1,4 million \$ pour ses services.

Shermag s'outille pour affronter la concurrence des Asiatiques

KARINE FORTIN

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La direction de Shermag a dévoilé hier les grandes lignes d'un ambitieux «plan de transformation» qui vise à outiller le fabricant de meubles pour affronter la concurrence des manufacturiers asiatiques qui menace sa rentabilité.

Pour son troisième trimestre, terminé le 31 décembre dernier, l'entreprise de Sherbrooke a vu ses profits fondre du tiers. Le bénéfice net s'est chiffré à 2,3 millions \$, ou 17 ¢ par action, comparativement à 3,5 millions \$, soit 26 ¢ par action.

Les revenus bruts ont atteint 67,6 millions \$, comparativement à 59,6 millions \$ au trimestre correspondant en 2003.

D'après le pdg, Jeffrey Casselman, cette baisse est en partie attribuable à l'appréciation du dollar canadien et à la mauvaise performance du secteur des meubles pour jeunes.

Mais elle découle aussi du conflit de travail qui a touché trois usines l'été dernier, forçant l'entreprise à revoir ses façons de faire pour éviter de perdre du terrain au profit de fabricants à faible coût.

Pour respecter les commandes de ses clients, Shermag a ainsi choisi de faire appel à des sous-traitants asiatiques. L'expérience s'est révélée tellement concluante qu'il n'est désormais plus question de rapatrier l'ouvrage qui leur a été confié.

Les établissements asiatiques qui comptent déjà pour 20 % de la production pourraient même se voir confier de nouveaux mandats. Shermag s'attend à

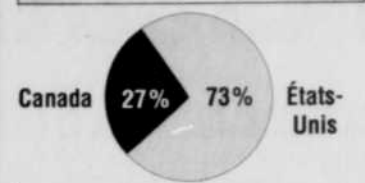
► Shermag en chiffres



Résultats du 3^e trimestre

(en milliers \$)	2004	2003
Revenus bruts	67 576	59 630
Bénéfice net	2 349	3 460
Bénéfice par action (\$)	0,18	0,26

Ventes par région



Profil de l'entreprise

Activités: production et commercialisation de meubles
Siège social: Sherbrooke
Effectif: 2400 employés
Réseau: 15 usines au Québec et au Nouveau-Brunswick

Source: Shermag INFOGRAPHIE PC - LE SOLEIL

ce que les meubles fabriqués à l'étranger lui rapportent entre 40 et 50 millions \$ au cours du prochain exercice.

Les meubles et les autres gammes de produits seront toutefois conçus au Québec dans un nouveau «centre développement», situé à Sherbrooke, et dans lequel Shermag prévoit investir 1,5 million \$ cette année.

«Nous avons compris que nous pouvions concevoir des produits ici et les faire fabriquer dans n'importe quelle

usine, au pays ou en Asie», a expliqué le pdg Jeffrey Casselman, qui considère l'innovation et la rapidité de mise en marché comme des facteurs décisifs pour assurer la compétitivité de l'entreprise.

Les usines canadiennes se consacreront essentiellement aux meubles sur mesure ou aux produits demandant une expertise particulière.

Ce recours accru à la «délocalisation» de la production n'est qu'une des facettes du plan stratégique de Shermag, qui a l'intention d'entreprendre une révision complète de sa structure de coûts.

Au cours des prochains mois, la compagnie s'imposera en outre une réflexion sur ses méthodes de gestion et redéfinira sa structure administrative. «À terme, nous serons une compagnie beaucoup plus rentable et surtout beaucoup, beaucoup plus près de ses clients», a assuré le pdg.

C'est l'ancien chef de la direction financière de Bestar, Luc Quirion qui supervisera la restructuration. D'après Jeff Casselman, les changements devraient commencer à donner des résultats à la fin du premier trimestre de 2005-2006, qui prendra fin en juin. Il est encore trop tôt pour dire quelles mesures seront prises et ce qu'elles coûteront.

Même s'il traverse une période difficile, empirée par l'appréciation du dollar canadien, le manufacturier ne ferme pas la porte à des acquisitions, particulièrement dans le marché américain. «L'industrie vit une période très intéressante et toutes les compagnies ne sont pas aussi en santé que la nôtre», a-t-il souligné.

«La question, c'est de savoir combien on peut se permettre de payer pour une entreprise manufacturière en Amérique du Nord, aujourd'hui.»

Taxes: l'Union paysanne s'en prend à l'UPA

RÉJEAN LACOMBE

RLacombe@lesoleil.com

■ L'Union paysanne (UP) accuse l'Union des producteurs agricoles (UPA) de prendre les municipalités et leurs citoyens en otages et d'exiger que les fonds publics financent leurs taxes, leurs abattements, leur relève et leurs investissements.

Dans la même foulée, l'UP pourfend la décision de l'UPA de demander à ses membres de régler que 28 % de leur compte de taxes. Pour l'Union paysanne, cette décision équivaut à affamer les villages ruraux.

Les porte-parole de l'UP, Maxime Laplante et Roméo Bouchard, ne contestent pas que les taxes des agriculteurs sont de plus en plus élevées.

«Si elles sont de plus en plus élevées, disent-ils, c'est parce que les terres se vendent effectivement de plus en plus cher. Elles se vendent de plus en plus cher parce que les quotas de lait valent de plus en plus cher. Pour être rentables, les fermes doivent grossir à tout prix et parce que les exportateurs de pores sont prêts à payer le gros prix pour des espaces pour épancher leur lisier.»

L'Union paysanne croit plutôt que l'UPA devrait accepter de réviser le système de quotas monnayables, la gestion liquide des fumiers et le système de financement agricole basé sur les volumes de production sans plafond.

«Seule une politique cohérente de soutien à la ferme de dimension familiale, soutiennent MM. Laplante et Bouchard, permettra de freiner le gigantisme des plus gros et l'appauvrissement des plus petits.»

BOMBARDIER

Suite de la C 1

d'autres villes où Bombardier pourrait s'installer, en raison du coût élevé de sa main-d'œuvre.

«Présentement ça coûte plus cher de construire un avion ici à Montréal que de le construire ailleurs, à nos sites à Toronto et Belfast ou dans un nouveau site comme au Nouveau-Mexique», a-t-il affirmé à NTR, la radio de la Presse canadienne.

La différence serait d'environ 12 \$US l'heure, ce qui représente environ 120 millions \$US — 150 millions \$CAN — par an, a-t-il ajouté.

La direction de Bombardier a entrepris des discussions avec les représentants syndicaux de ses usines qué-

bécoises afin de trouver une manière de réduire cet écart.

Les concessions demandées aux travailleurs syndiqués se chiffrent à 60 millions \$US. Une réorganisation des services administratifs et une révision des processus et de la structure d'entreprise pourraient permettre de récupérer le reste.

«Les discussions procèdent de manière très ouverte, mais nous n'en sommes qu'à une étape préliminaire», a confié M. Macdonald.

En entrevue au *Journal de Montréal*, mercredi, le président du Syndicat des machinistes (AIMTA-FTQ), Dave Chartrand, affirmait que les quelque 6300 travailleurs pourraient accepter «des aménagements» à condition qu'on leur réserve l'assemblage des appareils.

«Nous ne voulons pas fabriquer des composantes. Nous voulons le contrat d'assemblage», a-t-il insisté.

Le syndicat mène actuellement un sondage auprès de ses membres afin de voir jusqu'où ils sont prêts à aller. Leur convention collective vient à échéance en novembre prochain, mais les négociations devraient commencer au cours de l'été.

De l'aveu même de la direction, leur souplesse ne garantirait cependant pas l'implantation de l'usine convoitée dans la région de Montréal: «C'est un facteur parmi beaucoup d'autres pour la décision. Il y a d'autres éléments, incluant la contribution des gouvernements en prêts remboursables», a reconnu M. Macdonald. Hier à la Bourse de Toronto, l'action de Bombardier a perdu 4 ¢, clôturant à 2,69 \$.

Feu vert à Goldcorp

■ TORONTO — Les actionnaires de la société minière torontoise Goldcorp ont voté hier en faveur de la fusion avec Wheaton River Minerals, une entreprise de Vancouver. L'entente d'une valeur de 2,4 milliards \$ a été acceptée

dans une proportion de près de 65 % lors d'une rencontre tenue en matinée. Presque simultanément, la société américaine Glamis Gold a signifié qu'elle laisserait expirer son offre d'échange d'actions, le 24 février PC

Appel d'offres

Société d'habitation du Québec et Société canadienne d'hypothèques et de logement

PROJET numéro: 50260

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC pour la Coopérative d'habitation l'Éveil de Québec demande des soumissions pour le remplacement des fenêtres et divers travaux de réfection de la ventilation, de l'électricité et du système d'alarme, du bâtiment situé au: 3690, rue Blain, à Neufchâtel (Québec), dans la municipalité ci-haut mentionnée, circonscription électorale de Québec (Chauveau), selon un contrat à forfait. La durée maximale des travaux sera de six (6) semaines.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B-1.1).

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous les renseignements administratifs en s'adressant à M. Luc Durand, évaluateur agréé, téléphone: (418) 646-7875; tout renseignement technique à M. Jacques Audet, architecte, téléphone: (418) 646-7885, télécopieur: (418) 646-5762, et ou M. René St-Laurent, ingénieur, téléphone: (418) 644-0133, télécopieur: (418) 646-5762.

Le dossier de soumission complet est disponible en s'adressant à M. Gilles Brind'Amour, à compter du 11 février 2005 au bureau de la Société d'habitation du Québec, 1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau, Aile St-Amable, 4^e étage, Édifice Marie-Guyart, Québec, (Québec), G1R 5E7, téléphone: (418) 646-7905, télécopieur: (418) 646-5762, contre un dépôt non remboursable de vingt dollars (20,00 \$) toutes taxes incluses, sous forme de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30.

VISITE DES LIEUX: Une visite des lieux aura lieu le 17 février 2005, à 9 h, au 3690, rue Blain, Neufchâtel, lequel bâtiment sera disponible pour visualiser les travaux demandés.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement, représentant 10 % du montant de la soumission, OU sous forme de chèque visé, mandat, traite bancaire, lettre de garantie irrévocable, obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, représentant 5 % du montant de la soumission, le tout conforme aux conditions prévues dans les «INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES» (SHQ 96100). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date fixée pour le dépôt des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le 3 mars 2005, à la Société d'habitation du Québec, bureau de Québec, Direction de l'habitation sociale, sise au 1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau, Aile St-Amable, 4^e étage, Édifice Marie-Guyart, Québec (Québec), G1R 5E7, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
 - Société d'habitation du Québec - Bureau de Québec
 - APECC de Montréal
 - A.C.Q. «Région de Québec»
 - A.C.Q. «Région de Montérégie»

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 25 février 2005 à 14 h et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

La Secrétaire de la Société d'habitation du Québec
 Nathalie Campeau

Canada

Québec

AVIS

Avis est par les présentes donné que TECHNOLOGIES SWAG INC., compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège au 2750, rue Einstein, bureau 130, Sainte-Foy, Province de Québec, G1P 4R1, demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec (Québec), le 9 février 2005
 Les procureurs de la compagnie,
 BCF, SENCHEL
 800, Place d'Youville, 19^e étage,
 Québec (QC) G1R 3P4.

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ VILLE DE PORNEUF

Avis est par les présentes donné que la Ville de Porneuf présentera devant l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi d'intérêt privé ayant notamment pour objet:

de régulariser une occupation du sol non conforme aux abords du Lac Montauban.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, au 1050, rue des Parlementaires, Édifice André-Laurendeau, 4^e étage, bureau 4.05, Québec (Québec) G1A 1A3, Québec, le 7 février 2005.

Me Daniel Bouchard
 LAVERY, DE BILLY, AVOCATS
 Société en nom collectif à responsabilité limitée
 925, chemin Saint-Louis, bureau 500
 Québec (Québec)
 G1S 1C1
 Procureurs de la Ville de Porneuf

AVIS AUX PARTICIPANTS RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Veillez prendre note que, conformément aux dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec présentera à la Régie des rentes du Québec et à l'Agence du revenu du Canada une demande d'enregistrement de modifications au texte du régime de retraite.

Les modifications ont pour objet:

- d'apporter des précisions sur le traitement admissible;
- de préciser que la participation au régime de retraite se poursuit, lorsqu'un employé est en situation d'invalidité totale, pendant son contrat et lorsque son contrat est renouvelé;
- d'apporter des corrections pour concordance;
- de prévoir le rachat de congé sans solde pour l'une des raisons prévues à la Loi sur les normes du travail qui permet à un membre de bénéficier de la part employeur.

Le texte des modifications peut être consulté sur notre site Internet au www.rmq.ca au bureau du Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec, ou peut être obtenu, sans frais, par télécopieur au numéro 418-654-3854 ou sur demande écrite, à l'adresse suivante:

2600, boul. Laurier, bureau 600
 Sainte-Foy (Québec)
 G1V 4W1

Sainte-Foy, le 7 février 2005
 Guylaine Lebel, LL.B., D.D.N.
 Directrice des affaires administratives
 et de la gouvernance
 Régime de retraite de l'Université du Québec

La maison du piano au Québec

Planos neufs et usagés:

Sauter,
 Schimmel, Petrol,
 Kohler & Campbell,
 Young Chang,
 Bergmann.

LES PIANOS ANDRÉ BOLDUC

230, côte des Fermes, Saint-Joseph-de-Beauce (à 30 min. des ponts)
1 888 397-5057

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

*Prenez avis que la compagnie 9052-3885 Québec inc. a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises.

Gronin, Poudrier, Bernier, société d'avocats en nom collectif, procureurs de la compagnie.

Development
 de la Paix
 1-888-234-6533
www.davo.org

COUPON RABAIS SUR REMPLACEMENT DE

PARE-BRISE

Aucune franchise à payer sur réparation de pare-brise

LA RÉCLAMATION D'ASSURANCE, ON S'EN OCCUPE POUR VOUS! APPELÉZ-NOUS!

LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR GRATUIT (valeur de 20\$)

10\$ D'ESSENCE GRATUITE (Véhicule de courtoisie sur demande)

Ouvert le soir et le samedi en prenant rendez-vous. Appelez-nous!

Démarrateur à distance à partir de 99\$95 Installation en sus

Vitres et accessoires d'auto à lave-auto

New Look Auto Carrefour inc.
 4383, boulevard de la Rivière Sud
 (dans les locaux de Sobeys South Léves)

835-0404

PLAN DU FONDS FTQ POUR ÉVITER LE DÉMANTÈLEMENT DE LA GASPÉSIA

La SGF pourrait donner une réponse d'ici le 18 février

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CARLETON — Le président de la Société générale de financement, Pierre Shedleur, croit qu'il est possible de statuer d'ici le 18 février sur la proposition du Fonds de solidarité de la FTQ, qui favorise l'achat de l'usine Gaspésia par la Société de développement économique et industrielle de Chandler, avec l'appui de ces deux partenaires du projet initial de modernisation de la papeterie.

En entrevue téléphonique au SOLEIL, M. Shedleur a précisé hier qu'il savait que le Fonds de solidarité FTQ souhaite la prise de contrôle de l'usine par la société créée par la Ville de Chandler en 2004. Mais il dit avoir pris connaissance des détails dans LE SOLEIL, ce qui signifie que la SGF commence à peine à étudier les modalités du plan. « J'apprécie que le non-démantèlement fasse partie de la stratégie du Fonds de solidarité. Je suis content de voir qu'il veut y contribuer financièrement. C'est normal, c'est le Fonds qui

est à l'origine de ce projet-là. Leur rôle social est d'autant plus important que c'est eux qui l'ont initié. (Mais) il y a des choses à clarifier là-dedans. Ce n'est pas nécessairement notre opinion de voir le contrôle revenir à une société locale. La seule chose qui va me guider là-dedans, c'est l'intérêt de la région et des gens de Chandler », précise M. Shedleur.

L'usine est protégée par le tribunal jusqu'au 18 février. En principe, la firme Ernst and Young devrait donner ce jour-là un avis sur les propositions de

démantèlement déposées le 14 janvier. Cette éventualité perd toutefois du poids à mesure que les deux bailleurs de fonds d'Ernst and Young dans ce dossier, le Fonds de solidarité et la SGF, discutent d'une solution sérieuse pour éviter la fragmentation des installations.

Si M. Shedleur croit qu'il est possible d'adopter une approche commune avec le Fonds de solidarité d'ici une semaine, il signale néanmoins « qu'il reste encore beaucoup de questions légales à régler », avec les créanciers et avec le juge de la Cour supérieure. « Il ne faut pas se mettre dans une position où l'on perdra le contrôle de la démarche », ajoute-t-il.

Dans le plan échafaudé par le Fonds de solidarité FTQ, la société publique devrait injecter 5,5 millions \$, tout comme le Fonds, afin de permettre, en ajoutant une participation de 2 millions \$ de la municipalité de Chandler, de déposer une proposition de 13 millions \$, plus avantageuse que la meil-

leure offre de démantèlement, qui se situe à 12,8 millions \$.

Aucun décaissement n'est prévu dans ce plan, puisque le Fonds FTQ et la SGF reportent dans le temps le remboursement du financement intérimaire consenti pour entretenir la Gaspésia. Chandler récupérerait les taxes impayées de Papiers Gaspésia, 2 millions \$, pour les prêter à sa Société de développement économique. Les trois parties récupéreront leur mise quand l'usine trouvera preneur. Le plan devrait libérer l'usine de ses obligations envers ses créanciers, selon le Fonds FTQ.

FONDS REQUIS

Un autre point auquel tient M. Shedleur, c'est « s'assurer que le maire de Chandler, Claude Cyr, ait les fonds (pour entretenir l'usine) et les moyens de faire le démarchage » requis pour trouver un repreneur susceptible de redémarrer le projet de modernisation de la Gaspésia.

À ce sujet, le Fonds de solidarité propose de débloquer 1 million \$ par an, pour un maximum de trois ans et souhaite que la SGF et les deux paliers de gouvernement débloquent assez d'argent pour que 3 millions \$ par an soient disponibles pour entretenir les installations et les vendre.

« Je suis content (de voir le Fonds penser à cet aspect financier) mais 1 million \$ par joueur, ça m'apparaît assez peu », note M. Shedleur, qui croit que le troisième partenaire du projet avorté, Tembec, doit être sollicité dans cet exercice, même si la compagnie a déjà indiqué ne pas vouloir remettre un sou dans la Gaspésia.

Quant à savoir qui sera en charge de faire le démarchage pour trouver un repreneur, en support à la Société de développement économique de Chandler, « c'est une question que je dois poser à Pierre Genest (président du Fonds de solidarité). J'ai une équipe. Ce sera à la Ville de décider », conclut M. Shedleur.

En décembre, le surplus commercial du Canada a baissé de 300 millions \$

Pendant ce temps, le déficit américain battait un record

■ OTTAWA (PC et AFP) — En décembre, l'excédent du commerce international de marchandises s'est établi à 5,2 milliards \$, en baisse de 300 millions \$ par rapport à novembre, indiquait hier Statistique Canada.

Ce surplus amoindri tient aux importations qui ont grimpé de 4,0 % à 31,3 milliards \$, surtout dans le secteur de l'automobile et celui des machines et équipement. Les exportations aussi ont crû en écart mensuel, à raison de 2,6 % à 36,5 milliards \$.

L'essor du dollar canadien, qui a culminé à 85 cUS au début de novembre, a été stoppé en décembre et il a varié dans la fourchette de 81 à 83 cUS. Sans l'effet du taux de change, note l'agence fédérale, le gain des importations aurait été de 2,7 %.

« Du côté des exportations, la hausse aurait été plus faible à 1,3 % par rapport à novembre, eu égard également à l'évolution de la devise.

Avec les États-Unis, l'excédent a chuté aussi, se situant à 8,8 milliards \$, alors que les importations ont crû de 7,3 % à 21,4 milliards \$ et que les exportations n'ont pris que 3,6 % à 30,2 milliards \$.

Selon la Banque Laurentienne, la montée des importations en décembre, dans les machines et équipement, « est de bon augure, cela pourrait indiquer que les entreprises canadiennes commencent à investir afin de combler leur écart de productivité ».

En regard de la politique monétaire de la Banque du Canada, ce bilan de l'import-export conforte les prévisions de la Laurentienne: « Nous n'anticipons pas de hausse de taux au moins d'ici la fin de l'été. »

Durant l'année 2004, les exportations ont totalisé 430,4 milliards \$, en hausse de 7,6 % sur 2003 et les impor-

tations ont avancé de 6,2 % à 363,1 milliards \$, de sorte que l'excédent global annuel s'est établi à 67,2 milliards \$.

Avec le marché américain, le surplus a atteint 102,0 milliards \$ au fil de 2004 et le déficit du Canada avec tous les autres du monde s'est chiffré par 34,7 milliards \$.

AUX ÉTATS-UNIS

Le déficit commercial des États-Unis a enfoncé un nouveau record à 617,7 milliards \$ en 2004, et même si l'année a fini sur une note positive les analystes s'attendent à une aggravation en 2005.

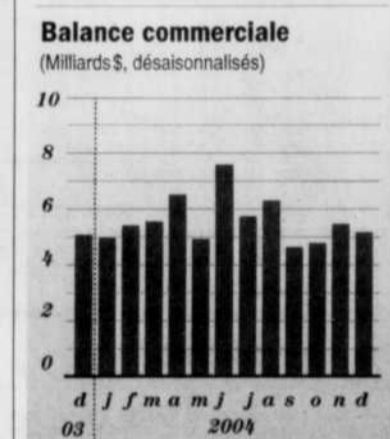
Le déficit de 2004 s'est creusé de 24,4 % par rapport à l'année 2003, qui s'était soldée par un déséquilibre de 496,5 milliards \$ de la balance commerciale. Il marque le troisième déficit record consécutif.

L'année s'est pourtant finie sur un infléchissement jugé encourageant par les analystes. En décembre, le déficit s'est réduit de 4,9 %, à 56,4 milliards \$. « C'est un rapport encourageant pour l'économie américaine, les marchés financiers et le cours du dollar », assure John Lonski, de Moody's Investors Services.

En effet « il laisse penser que la croissance du quatrième trimestre va être revue à la hausse, et renforce les chances que le dollar se redresse en 2005 », ajoute-t-il.

Il n'en reste pas moins que le déficit américain a suivi une tendance à l'emballement depuis le début de l'année, entretenu par une croissance des im-

Commerce international de marchandises



portations (+17,9 %) bien plus rapide que celle des exportations (+13 %).

Les partenaires des États-Unis s'inquiètent du déficit, qui, couplé au trou record dans les finances publiques, signifie selon eux que la première économie du monde vit au-dessus de ses moyens, en s'appuyant dangereusement sur des financements étrangers.

Capital régional et coopératif Desjardins maintient la valeur de son action à 10,25 \$

■ MONTRÉAL (PC) — Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) maintient la valeur de son action à 10,25 \$, au terme d'une année 2004 qui s'est soldée par une perte nette de 200 000 \$.

Cette performance se compare à un bénéfice net de 5,8 millions \$ en 2003.

La décision de maintenir le prix de l'action a été prise hier, lors d'une réunion du conseil d'administration du fonds de capital de risque.

Émise au prix de 10 \$ le 31 décembre 2001, l'action de CRCD est passée à 10,12 \$ un an plus tard, puis à 10,24 \$ en juin 2003 et elle se maintient à 10,25 \$ depuis le 31 décembre 2003.

RENDEMENT

Sylvie Audet, vice-présidente responsable des communications chez Desjardins Capital de risque, a souligné que si le prix de l'action se main-

tient au-dessus de 10 \$, l'investisseur qui conserve son placement pendant sept ans obtient un rendement de près de 9 %, grâce au crédit d'impôt de 50 % consenti par le gouvernement du Québec.

Lors de sa création en 2001, CRCD s'est vu confier par le gouvernement le mandat de constituer un fonds de capital de risque de 1,375 milliard \$ sur une période de 10 ans, et d'investir 21 % de cette somme dans des coopératives et des entreprises des régions-ressources. En date du 31 décembre dernier, la capitalisation du fonds atteignait 472,6 millions \$, comparative-ment à 372 millions \$ un an plus tôt.

MÉGA VENTE de MANTEAUX

ONEILL
Pour ELLE et LUI
MANTEAUX -30%
et PANTALONS

quartz nature
Pour ELLE et LUI
MANTEAUX -30%

LIQUID
MANTEAUX -50%
PANTALONS -30%
Pour ELLE et LUI

REUY MONTECAR
Pour ELLE — Style trois dans un
Spécial 109⁹⁹\$ | **Spécial 129⁹⁹\$**
Courant 165" | Courant 185"

REUY MONTECAR
Style trois dans un — Pour LUI
Spécial 139⁹⁹\$ | **Spécial 129⁹⁹\$**
Courant 195" | Courant 185"

PANTALONS de NEIGE
Pour ELLE et LUI
Courant de 90" à 170"
Spécial de 59⁹⁹\$ à 119⁹⁹\$

MANTEAUX et PANTALONS
TOUS les vêtements pour **ENFANTS**
-30% à -50%

LE TRAVAILLEUR SPORTIF
PLACE LAURIER (2 MAGASINS) | GALERIES DE LA CAPITALE | CARREFOUR SAINT-GEORGES

LE GOÛT DE DEVENIR ENTREPRENEUR?

Vous ne voulez pas vous contenter de trouver un autre travail? Ouvrez votre propre restaurant Quiznos Sub!

- Le Magazine Entrepreneur a classé Quiznos Sub dans ses 10 meilleures franchises 2004 en janvier 2004.
- Plus de 3300 restaurants dans le monde
- Financement offert par un tiers
- Aide au choix d'un emplacement
- Soutien local

Vous voulez plus d'information? Venez assister à notre atelier sur l'occasion d'affaires Quiznos Sub.

Mardi le 22 février @ 19h, Delta Québec
690, boulevard René-Lévesque Est
Québec, Québec G1R 5A8

RSVP 1 877 481-7827 • www.quiznosfranchises.com

Quiznos Sub

5045 Orbitor Drive, Building 12, Suite 400
Mississauga, ON L4W 4Y4
Quiznos est une marque déposée de The Quiznos's Master LLC

Dividendes garantis...

Offrez des chocolats Laura Secord à la Saint-Valentin

La Saint-Valentin est le lundi 14 février.

Laura Secord



POURQUOI TRAVAILLER POUR UN AUTRE ?

Vous voulez être votre propre patron? Tapez www.acquisition.biz: le nouveau service Internet voué à la recherche d'entreprises et de franchises. Simple, sûr et confidentiel, il est gratuit pour les acheteurs. Entrez vos critères de recherche et vous serez avisé par courriel aussitôt qu'un vendeur éventuel se manifeste. Vous pouvez aussi y repérer agents, courtiers et autres ressources professionnelles. Chez Acquisition.biz, l'occasion fait le patron.

Acquisition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise: 1 866 499-0334 • www.acquisition.biz

Desjardins
Centres financiers
aux entreprises

Comptables
agréés
du Québec

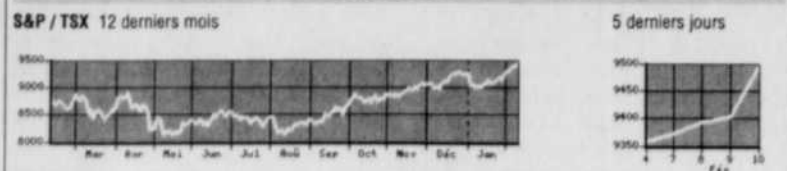
B.F. **BOURRIER**
FRANÇOIS

LAPRESSEAFFAIRES

LE MARCHÉ BORSIER

LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL

TORONTO



Hier	OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
	9 426,77	9 509,69	9 402,6	9 496,36	1,00%	8,31%

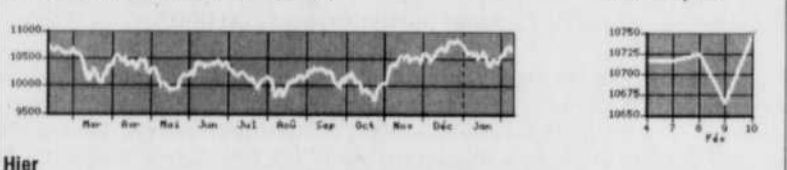
52 semaines	HAUT	BAS	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	9 403	8 098	349 millions	306 millions

Les 10 plus actifs	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Inter Pline Ind	28020	157,00	+2,00	Agnico-eagle Mns U	14050	-1,00
Manulife Finl corp	35294	110,41	+0,07	CNRL	21340	63,06
Manulife Finl corp	48273	58,10	+1,90	Encana	14925	76,15
Pembina Pip ncm Ind	14750	113,25	+2,00	Goldcorp Inc G	66308	16,80
Superior Pts ncm IA	10150	158,90	-1,60	N/U	10840	100,00

Titres gagnants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Envoys Cmm grp nc	1644	2,79	+365,0	Cameco 5% cvtl sb d	4460	240,00	+10,00
Cable Statex II n A	758	0,02	+50,0	Acclaim Ergy trat	350	114,00	+5,00
Aspen Grp Press cr	7554	0,29	+26,1	Primewest Ergy tr B	2760	114,00	+5,00
Frontier Dvlpmt gr	4483	2,41	+25,5	Pmbna Pip ncm Ind A	200	135,00	+4,88
Veteran Resc nc	5390	1,23	+20,6	Nexen Inc	11322	55,32	+4,10

Titres perdants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres perdants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Northern Fedl corp	1475	0,02	-3,00	Shire Acqstn nc	114	39,50	-5,20
Heritage Oil corp	1449	7,21	-17,0	Exchange Cl sch A	39	88,50	-4,41
Goldstat Explrns n	1235	0,11	-11,4	Tdli Intl M	80	117,70	-4,10
Shire Acqstn nc	114	39,50	-15,6	Research In mtn	4779	92,33	-3,42
Corona Glid corp	190	0,25	-10,7	Molson Cws Brwng cl	3844	88,27	-3,23

NEW YORK

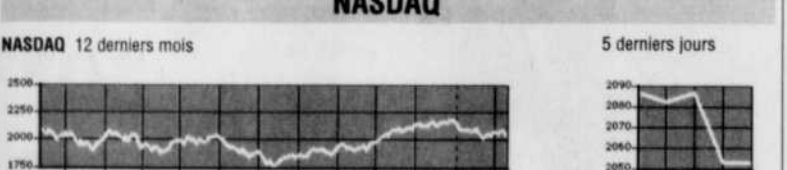


Hier	OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
	10 665,00	10 763,94	10 664,3	10 749,61	0,80%	0,11%

52 semaines	HAUT	BAS	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	10 868	9 708	1 885 millions	1 910 millions

Les 10 plus actifs	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Amen III grp, nc	169058	72,59	+3,28	Tyco III	178101	33,55	-0,21
Exxon Mbl corp	160305	56,34	+0,80	Freddie Mc	93757	63,39	-3,32
Procter & gmb l	132246	51,62	+0,11	Hewlett-packard	261227	21,48	-0,05
Chitgr Inc	137316	48,96	-0,20	Aetna Inc	38668	133,98	+5,43
Pfizer Inc	249129	25,05	-0,42	Sprint	218782	23,21	-0,42

Titres gagnants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Boyd Gmng corp	30525	40,06	+13,2	Alcon, Inc	29914	86,80	+7,90
Imperial Cmndl nstr	2646	20,55	+12,0	White Mtns nsrc gr	19	643,00	+6,20
Naveco	20104	44,29	+12,0	Newfield Explrnc c	29071	70,09	+5,92
Equifax	175	5,95	+10,0	Boyd Gmng corp	30525	40,06	+5,61
Coeur D'n mss corp	44835	3,84	+10,0	Aetna Inc	38668	133,98	+5,43



Hier	OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
	2 058,53	2 059,65	2 040,0	2 054,10	0,03%	-1,75%

52 semaines	HAUT	BAS	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	2 192	1 751	4 612 millions	1 978 millions

Les 10 plus actifs	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Google Inc	189828	187,98	-3,60	Cisco Systems, nc	800939	17,58	-0,05
Ebay Inc	274075	81,22	+2,23	Yahoo! Inc	326014	33,44	-0,15
Microsoft	1714765	26,06	-0,01	Dell Inc	235752	41,57	+0,58
Intel	738778	23,50	+0,20	Lm Erccan dr	204184	28,83	-2,56
Apple Cmptr, nc	195023	78,36	-0,38	Symantec	270836	21,00	-0,55

Titres gagnants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Altair Ntchngns, nc	562311	4,77	+129,3	Hiland Pntns lp	11827	29,05	+6,55
Blue Dlpn rgr	249	1,10	+31,0	Cognizant Technly sl	86234	43,09	+6,38
Sherrill Pntns lp	11827	29,05	+23,1	Kowal (clnary), nc	45420	96,53	+6,18
Eureastech Technly, nc	86174	15,64	+21,2	Cyberlink, Inc	46236	43,36	+4,36
Onstream Md corp	532	2,19	+18,4	Nasdaq Inc	465	44,33	+4,33

Titres perdants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres perdants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Segue Sthw, nc	4390	5,91	-22,4	Grey Gbl grp, nc	15	1,082,01	-12,99
PortaPlayer, Inc	29328	16,75	-17,1	Shire Phrm gr plc d	60007	31,80	-3,84
Level 3 cmm	851495	1,90	-15,9	Atra Fndng, nc	4768	22,34	-3,64
Apac Ctrms, nc	671	1,42	-15,5	Google Inc	186825	187,98	-3,60
New Ftrmtr, nc	30098	8,31	-15,2	Activision, Inc	276657	20,41	-3,49

Monnaies

TORONTO (PC) — Les taux de devises étrangères, fournis hier par la Banque de Montréal, ces taux interbancaires, en dollars canadiens, ne sont pas ceux du commerce de devises au détail.	Chili (peso)	0,00223	Israël (shekel)	0,2942	Royaume-Uni (livre)	2,3220	
Australie (dollar)	0,44113	Chine (renminbi)	0,1585	Jamaïque (dollar)	0,0222	Russie (rouble)	0,0458
Bahamas (dollar)	1,2652	Chypre (livre)	2,8242	Japon (yen)	0,011734	Singapour (dollar)	0,7751
Banque de Chine	0,000248	Colombie (peso)	0,000248	Koweït (dinar)	0,01196	Slovaquie (couronne)	0,0433
Banque de France	0,000248	Corée (won)	0,001248	Liban (livre)	0,000656	Slovénie (tolar)	0,000656
Banque de Hongrie	0,000248	Costa Rica (colón)	0,000248	Malaisie (ringgit)	0,3478	Sri Lanka (roupee)	0,01295
Banque de Nouvelle-Zélande	0,000248	Dominique (dollar)	0,000248	Mexique (peso)	0,3504	Suède (couronne)	0,1819
Banque de République tchèque	0,000248	Émirats-Arabes Unis (dirham)	0,2217	Norvège (couronne)	0,1205	Suisse (franc)	0,7062
Banque de Thaïlande	0,000248	États-Unis (dollar)	1,2422	Philippines (peso)	0,0235	Taiwan (dollar)	0,0406
Banque de Turquie	0,000248	Europe (euro)	1,5991	Polynésie française (franc)	0,01165	Tanzanie (shilling)	0,001165
Banque de Venezuela	0,000248	Finlande (euro)	0,7968	Pakistan (roupee)	0,0222	Thaïlande (baht)	0,0334
Banque de Zimbabwe	0,000248	Guyane (dollar)	0,3951	Perou (sol)	0,0391	Trinité-Tobago (dollar)	0,2089
Banque de République centrafricaine	0,000248	Hong Kong (dollar)	0,007190	Indonésie (roupee)	0,0235	Turquie (lira)	0,0297
Banque de République démocratique du Congo	0,000248	Inde (roupee)	0,0302	Israël (shekel)	0,2942	Uruguay (peso)	0,0297
Banque de République populaire démocratique de Corée	0,000248	Indonésie (roupee)	0,000146	Roumanie (leu)	0,000452	Venezuela (bolivar)	0,00067

Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient en baisse dans une séance modérée hier, sur le marché des obligations.	P E I	5,8	10,2	12,8	4,8	4,8
Les obligations à terme de deux ans perdant 0,05 \$ à 100 \$ et celles à 10 ans cédant 0,45 \$ à 100 \$; celles à long terme reculant de 0,95 \$, à 117,45 \$.	Québec	5,8	10,2	12,8	4,8	4,8
Le rendement des obligations canadiennes à 5,75 % d'après un indicateur du coût à long terme des emprunts, était de 4,636 %.	Toronto	5,8	10,2	12,8	4,8	4,8
Ces données sont fournies par la Banque Royale.						

GOVERNEMENT FÉDÉRAL	Taux	Pis	Next	Change
Canada	6,8	10,8	10,8	0,00
Canada	7,8	10,8	10,8	0,00
Canada	8,8	10,8	10,8	0,00
Canada	9,8	10,8	10,8	0,00
Canada	10,8	10,8	10,8	0,00
Canada	11,8	10,8	10,8	0,00
Canada	12,8	10,8	10,8	0,00
Canada	13,8	10,8	10,8	0,00
Canada	14,8	10,8	10,8	0,00
Canada	15,8	10,8	10,8	0,00
Canada	16,8	10,8	10,8	0,00
Canada	17,8	10,8	10,8	0,00
Canada	18,8	10,8	10,8	0,00
Canada	19,8	10,8	10,8	0,00
Canada	20,8	10,8	10,8	0,00
Canada	21,8	10,8	10,8	0,00
Canada	22,8	10,8	10,8	0,00
Canada	23,8	10,8	10,8	0,00
Canada	24,8	10,8	10,8	0,00
Canada	25,8	10,8	10,8	0,00
Canada	26,8	10,8	10,8	0,00
Canada	27,8	10,8	10,8	0,00
Canada	28,8	10,8	10,8	0,00
Canada	29,8	10,8	10,8	0,00
Canada	30,8	10,8	10,8	0,00
Canada	31,8	10,8	10,8	0,00
Canada	32,8	10,8	10,8	0,00
Canada	33,8	10,8	10,8	0,00
Canada	34,8	10,8	10,8	0,00
Canada	35,8	10,8	10,8	0,00
Canada	36,8	10,8	10,8	0,00
Canada	37,8	10,8	10,8	0,00
Canada	38,8	10,8	10,8	0,00
Canada	39,8	10,8	10,8	0,00
Canada	40,8	10,8	10,8	0,00
Canada	41,8	10,8	10,8	0,00
Canada	42,8	10,8	10,8	0,00
Canada	43,8	10,8	10,8	0,00
Canada	44,8	10,8	10,8	0,00
Canada	45,8	10,8	10,8	0,00
Canada	46,8	10,8	10,8	0,00
Canada	47,8	10,8	10,8	0,00
Canada	48,8	10,8	10,8	0,00
Canada	49,8	10,8	10,8	0,00
Canada	50,8	10,8	10,8	0,00
Canada	51,8	10,8	10,8	0,00
Canada	52,8	10,8	10,8	0,00
Canada	53,8	10,8	10,8	0,00
Canada	54,8	10,8	10,8	0,00
Canada	55,8	10,8	10,8	0,00
Canada	56,8	10,8	10,8	0,00
Canada	57,8	10,8	10,8	0,00
Canada	58,8	10,8	10,8	0,00
Canada	59,8	10,8	10,8	0,00
Canada	60,8	10,8	10,8	0,00
Canada	61,8	10,8	10,8	0,00
Canada	62,8	10,8	10,8	0,00
Canada	63,8	10,8	10,8	0,00
Canada	64,8	10,8	10,8	0,00
Canada	65,8	10,8	10,8	0,00
Canada	66,8	10,8	10,8	0,00
Canada	67,8	10,8	10,8	0,00
Canada	68,8	10,8	10,8	0,00
Canada	69,8	10,8	10,8	0,00
Canada	70,8	10,8	10,8	0,00
Canada	71,8</			

Décès Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

BÉLANGER, Irène Bolduc Notre-Dame-du-Rosaire	5 fév. 2005
CAOINETTE, Égide Saint-Cyrille de L'Islet	10 fév. 2005
CHABOT, Jeanne-Cécile Gagné Québec	30 janv. 2005
CHAREST, Réjean Shawinigan	27 janv. 2005
DESROCHERS, Benoît Sainte-Croix	9 fév. 2005
DUBÉ, Lionel Saint-Bruno autrefois Saint-Eusèbe	8 fév. 2005
DUGAL, Soeur Marie-Jeanne Beauport	10 fév. 2005
GILBERT, Simon	8 fév. 2005
GIRARD, Marie-Paule Québec	8 fév. 2005
LAMONTAGNE, Cécile Lepage Ottawa	3 fév. 2005
MATTHYS, Marcel Québec	2 fév. 2005
PÉRUSSE, Thérèse Rousseau Sainte-Foy	10 fév. 2005
PLANTE, Jean-Marie Lyster	9 fév. 2005
POULIN, Marie-Paule Sainte-Foy	10 fév. 2005
RHÉAUME, René Lac-Saint-Charles	8 fév. 2005
SIMARD, Reine Marois Québec	9 fév. 2005
TESSIER, M. le Juge Maurice Québec	9 fév. 2005

AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS

AUDET, Marielle Québec	5 fév. 2005
BÉLANGER, Laura Boucher autrefois de La Pocatière	8 fév. 2005
BLANCHARD, Aïre Montréal Nord	3 fév. 2005
BLONDEAU, Jean-Paul Québec	7 fév. 2005
BOUCHER, Jeannette Lessard Québec	9 fév. 2005
CANTIN, Mario Québec	4 fév. 2005
D'AMOURS, Germain Donnacoona	7 fév. 2005
FRASER, Thérèse Arteau Saint-Romuald	7 fév. 2005
GAGNON, Fernand Lac-Etchemin	7 fév. 2005
GALLANT, Gilbert Cap St-Ignace	8 fév. 2005
GAUDREAU, Jean-Yves Charry	2 fév. 2005
HÉBERT, Aline Janvier Sainte-Foy	8 fév. 2005
LECLERC DROUIN Véronique	5 fév. 2005
LEFEBVRE, Doris Québec	1er fév. 2005
LEFEBVRE, Walter Longueuil	7 fév. 2005
MARQUIS, Roland Laval	2 fév. 2005
MERCIER, Edmond MOREL, Cécile Denis Québec	6 fév. 2005
POULIN, Jacques Montréal	5 fév. 2005
POULIN, Marie-Ange Parent Saint-Georges Ouest	7 fév. 2005
ST-PIERRE, André Lévis	8 fév. 2005



Égide Caouette

Nos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Des formulaires seront disponibles au salon. Les membres de sa famille vous accueilleront au

SALON PAROISSIAL

295, rue Principale, Saint-Cyrille de L'Islet vendredi de 19h à 22h; samedi, jour des funérailles, à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le samedi 12 février 2005 à 11h, en l'église de Saint-Cyrille de L'Islet et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

DE LA DURANTAYE & FILS
558, du Souvenir, Cap-Saint-Ignace
Pour renseignements: (418) 246-5337
sans frais: 1-877-598-3093
salon: (418) 247-3295
Pour vos messages de sympathie,
télécopieur: (418) 246-5115
courriel: duran4ge@globetrotter.net



Jeanne-Cécile Gagné Chabot

L'hôpital St-Sacrement de Québec, le 30 janvier 2005, à l'âge de 97 ans et 11 mois, est décédée dame Jeanne-Cécile Gagné, épouse de feu François-A. Chabot de la région de Montréal. Elle demeurait à Québec et autrefois à Saint-Isidore, comté de Dorchester. Elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie religieuse, qui aura lieu en l'église du Très-Saint-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec, le samedi 12 février 2005 à 13h30, en présence du corps.

Elle laisse dans le deuil ses belles-filles: Suzanne Chabot (Réginald Savoie), Monique Chabot (feu Guy Sanche), 10 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants, de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, petits-cousins, petites-cousines ainsi que ses fidèles ami(e)s Aline, Gilles, Agathe, Guy et Élisabeth qui l'ont accompagnée dans les bons et mauvais moments de sa vie à Québec. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par des offrandes de messes.

Pour renseignements:
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy QC G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: residencfuneraire@cfplateau.com



Réjean Charest
1949 - 2005

À l'âge de 55 ans, est décédé M. Réjean Charest, fils de feu M. Paul-Émile Charest et de feu Mme Eliane Marcouiller et conjoint de Mme Louise Levasseur, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parent(e)s et ami(e)s aux salons funéraires

OSCAR ST-OURS LTÉE
2203, av. Champlain
Shawinigan (Québec) G9N 2L5
le samedi 12 février à partir de 10h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 février 2005, en l'église Saint-Marc, paroisse Sainte-Marguerite d'Youville de Shawinigan à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil sa conjointe Mme Louise Levasseur; son beau-fils Sylvain Levasseur-St-Amand; son frère: Jean-Claude (Manon Cloutier); sa sœur: Céline (Stéphane Martin); sa belle-mère: Mme Bibiane Bélanger (feu Albert Levasseur); ses beaux-frères et belles-sœurs: Fernand (Emilienne Landry), Jacques (Solange Montambault), feu André (Denise Nadeau), Monique (Fabien Nadeau), Denis (Danielle Bergeron), Doris (Jean-Guy Turmel), feu Raymond (Rachel Castonguay), Guy (Brigitte Houde); plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Société canadienne du cancer/ou maladies du foie (www.liver.ca/francais/index.html) ou à la Fondation Sainte-Marguerite d'Youville seraient appréciés.

Si désiré, condoléances par télécopieur au (819) 536-4259.
Pour renseignements: (819) 536-3717



Benoît Desrochers
1916 - 2005

L'unité de soins palliatifs du CHUL, le 9 février 2005, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Benoît Desrochers, époux de feu madame Marie-Ange Patry. Il demeurait à Sainte-Croix. Il laisse dans le deuil ses enfants: Nicole, Robert (Diane Breton), Françoise, Daniel, Michelle; sa très chère compagne madame Cécile Tremblay; ses petits-enfants: Christian (Maude Galichand), Yves, Carole, Michel, Mounia, Othman; son arrière-petite-fille Véronique; ses frères Antonin (Françoise Daigneault), Michel; sa sœur Solange (Jacques Chrétien), son beau-frère Paul-Henri Beaudry, ses belles-sœurs Alphonse Bibeau, Thérèse Boutin, Jeannette Chandonnet, Jacqueline Chouinard, de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Remerciements au personnel du 2e Sud-Est et de l'unité de soins palliatifs du CHUL pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Un remerciement spécial à sa sœur Solange, à son beau-frère Jacques ainsi qu'à deux amis de la famille, Jean-Claude Rivard et Ulic Legendre, pour leur soutien constant et de nombreux services rendus. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'unité de soins palliatifs du CHUL de la Fondation du CHUQ (formulaires disponibles au salon). La famille vous accueillera à la résidence funéraire

BEAUDOIN FERLAND DUPUIS LTÉE
240, de la Fabrique, Sainte-Croix
samedi à compter de 11h. Le service religieux sera célébré le samedi 12 février 2005 à 14h, en l'église de Sainte-Croix et de là au cimetière paroissial.
Pour renseignements: (418) 728-2202
salon: (418) 926-2249
télécopieur: (418) 728-3747



Lionel Dubé
1923 - 2005

À l'âge de 81 ans et 8 mois, demeurant à Saint-Bruno, autrefois de Saint-Eusèbe. Époux de feu dame Gabrielle Lavoie et fils de feu monsieur Adjuer Dubé et de feu dame Eva Morin. La famille recevra les condoléances le vendredi 11 février 2005 à 19h, à la résidence funéraire

J. P. MORIN & FILS INC.
121, route des Beaux-Lieux, Saint-Eusèbe
Le service sera chanté en l'église de Notre-Dame-du-Lac le samedi 12 février 2005 à 11h et de là au crématorium. Samedi, le funérarium ouvrira à 8h30.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Yvon (Jacinthe Cantin), Lise (Michel Gosselin), Jean-Yves (Sylvie Dubé), Gérard (Hélène Ginchareau), Donat (Nathalie Lavallée), Michel (Christine Gasse), Gaetan et ses petits-enfants Nathalie, Steeve, Geneviève, Myriam, Francis, Dominique, Keven, Mélissa ainsi qu'une arrière-petite-fille Auréliann, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

J. P. MORIN & FILS INC.
78, Commerciale, ville de Cabano et au
1924, Principale, ville de Pohénégamook
Pour renseignements:
salon: (418) 899-2734
télécopieur: (418) 859-2666
courriel: morinjp@globetrotter.net
1-800-300-2951



Soeur Marie-Jeanne Dugal
Soeur missionnaire de Notre-Dame d'Afrique

La Maison générale des Soeurs de la Charité de Québec, Beauport, le 10 février 2005, à l'âge de 92 ans, est décédée soeur Marie-Jeanne Dugal, après 70 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu Ludger Dugal et de feu Orlida Dumontier de Limoulu. La dépouille mortelle sera exposée au salon de la

MAISON GÉNÉRALE DES SOEURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC
le vendredi de 14h à 21h; samedi de 9h à 10h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 février à 10h, en la chapelle de la communauté au 2655, rue Le Pelletier, Beauport et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse St-Michel de Silery, boulevard René-Lévesque, Québec.
Elle laisse dans le deuil, en plus des membres de sa famille religieuse, ses sœurs: Marie-Anna, Québec, Fernande (feu Ovide Marineau), Québec; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. La direction des funérailles a été confiée à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MICHEL GRAVEL
2970, chemin Royal, Giffard, Beauport
Pour information: (418) 660-2020
télécopieur: (418) 660-2020
courriel: mgravei@restfuneraire.ca
site Internet: www.michelgravel.ca
(avis de décès disponible sur le site)



Simon Gilbert

À la résidence Chambois, le 8 février 2005, à l'âge de 71 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie, monsieur Simon Gilbert, ex-employé de la ville de Charlesbourg. La famille recevra les condoléances à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MICHEL GRAVEL
2970, chemin Royal, Giffard, Beauport
jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, de 16h30 à 21h30, samedi, jour des funérailles, à compter de 10h. Les funérailles seront célébrées en l'église St-Albert-le-Grand le samedi 12 février 2005 à 13h et l'inhumation se fera ultérieurement au cimetière Notre-Dame de Foy.

Monsieur Gilbert est allé rejoindre sa mère Julie Bradette, son père Adélaïde Gilbert, ses sœurs Simonne (feu Victor Séguin) et Marie-Blanche (feu Alfred Vallée). Il laisse dans le deuil, son épouse Jacqueline Coulombe, ses enfants Sylvie, Suzanne (Michel Gagné), Yves (Roxanne Genest); ses petits-enfants: Stéphanie Gilbert Marcoux, Catherine et Jessica Gilbert Gagné; son frère Gérard (Juliette Boutin); ses sœurs: Rose-Aimée, sœur du Bon Conseil de Chicoutimi, Anna (feu Louis Bouchard), Marguerite (Georges Séguin), Carmelle (Marcel Julien), Thérèse (Gustave Gagné), Gilda (Jean-Paul Harvey); ses beaux-frères et belles-sœurs: Armand Coulombe (Denise Bouchard), Gérard Coulombe (Réjeanne Lapière), Ghislain Coulombe (Christiane Tremblay), Francine Coulombe (Rosario Lafond), Françoise Coulombe (feu René Déchesnes), Claire Coulombe (feu Germain Renaud), Éliette Coulombe (Edmond Gagnon), feu Joseph-Georges Coulombe (Fernande Munger), Roland Lachance (Marie-Berthe Bradette), Cécile Lachance (feu Paul-Émile Bouchard), Lucien Lachance (Lucienne Loiselle), Fernand Lachance (Jeannine Bradette); ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, en particulier, sa nièce sœur Édith Vallée, sœurs Antonières de Marie, et plusieurs parents et ami(e)s. Monsieur Gilbert est allé aussi rejoindre ses beaux-parents Georges Coulombe et dame Marie-Anne Vallée. Il laisse aussi dans le deuil ses amis du Club social de la ville de Charlesbourg, en particulier monsieur Yvan Côté et monsieur Gilles Ouellet qui lui ont apporté des moments de douceur par des déjeuners et autres délicatesses. Merci à vous tous. Un merci spécial au personnel de la maison Chambois pour leur gentillesse, leur dévouement et aussi au CLSC Orléans pour leur soutien. Un merci particulier au docteur Odette Nicol pour sa grande disponibilité et sa compréhension. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE: Résidence Funéraire Michel Gravel
2970, chemin Royal, Giffard, Beauport
Pour renseignements: 660-2020
Télécopieur: 660-2020
Courriel: mgravei@restfuneraire.ca
Site web: www.michelgravel.ca
(Avis de décès disponible sur le site)



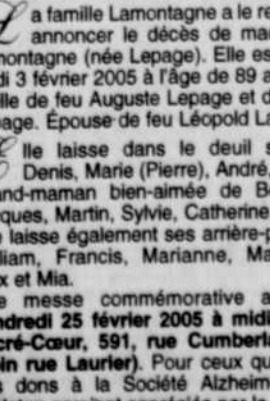
Marie-Paule Girard

À l'hôpital Saint-François d'Assise, le 8 février 2005, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Marie-Paule Girard, fille de feu M. Onésime Girard et de feu dame Blanche Bergerin, sœur de feu Raoul Girard. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE
280, 8e Rue, Québec
le samedi 12 février 2005 de 10h à 12h. Le service religieux sera célébré le samedi 12 février 2005 à 12h30, en l'église Saint-François d'Assise (angle de l'Espérance et de la 1ère Av. Québec) et de là au cimetière Saint-Charles.

Elle laisse dans le deuil, sa sœur bien-aimée Aline; ses belles-sœurs: Simone Morency (feu Roger Girard), Laurette Chouinard (feu Robert Girard); ainsi que tous ses neveux et nièces qu'elle a tant aimés et qui ont toujours été près d'elle. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la fondation: Les Diabétiques de Québec, 2700, boul. Laurier, Tour Champlain, bureau 6250, Sainte-Foy (Québec), G1V 4K5. Des enveloppes seront disponibles au salon.

Pour renseignements: (418) 525-6044
télécopieur: (418) 525-6971
courriel: coopdel.anse@videotron.ca



Cécile Lepage Lamontagne

La famille Lamontagne a le regret de vous annoncer le décès de madame Cécile Lamontagne (née Lepage). Elle est décédée le jeudi 3 février 2005 à l'âge de 89 ans. Elle était la fille de feu Auguste Lepage et de feu Bertha Lepage. Épouse de feu Léopold Lamontagne.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denis, Marie (Pierre), André, Marc (Lise). Grand-maman bien-aimée de Benoît, Jules, Jacques, Martin, Sylvie, Catherine et Gabrielle. Elle laisse également ses arrière-petits-enfants William, Francis, Marianne, Maic, Vincent, Alex et Mia.
Une messe commémorative aura lieu le vendredi 25 février 2005 à midi, en l'église Sacré-Coeur, 591, rue Cumberland, Ottawa (coin rue Laurier). Pour ceux qui le désirent, ses dons à la Société Alzheimer d'Ottawa-Carleton seraient appréciés par la famille.

Pour les messages de condoléances par courriel: r-r-g@telus.net
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la maison funéraire
RACINE, ROBERT & GAUTHIER
au 613-241-3680



Marcel Matthys
1920 - 2005

L'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 février 2005, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Marcel Matthys, époux en premières noces de feu dame Nicole Parmantier et en secondes noces de dame Maria Coulonval Masson. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
300, chemin Ste-Foy, Québec
vendredi de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré, le samedi 12 février 2005 à 11h, en l'église St-Dominique, 175, rue Grande-Allée, Ouest, Québec et de là au cimetière St-Charles.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa famille de Belgique son fils Patrick (Sonia) de Monaco; sa fille Claire D'Anvers de Belgique; ses petits-enfants: Tomika et Céline (Pascal de Wachter); son arrière-petite-fille Olivia; sa famille de Québec Marie-Hélène Masson (Michel Tardif), Louise Masson (feu Ulysse Comptois), Paule Masson (Richard Duceppe), Danièle Masson (Normand Dumont), Christiane Masson (Richard Godin); ses petits-enfants: Olivier et Mireille Tardif; Lily Masson; Mathieu et Xavier Masson Duceppe; Camille Masson Dumont; il laisse également dans le deuil, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et bien sûr ses ami(e)s qui l'ont accueilli ici si chaleureusement.

Un remerciement à son médecin traitant le Dr Jacques Pothier, au Dr Paul Savary et à son épouse pour leur encouragement. Un gros merci au personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins reçus. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ (pavillon Hôtel-Dieu de Québec), 10, rue de l'Espérance, Québec (Québec), G1L 3L5 tél.: 418-5254385.

Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com



Thérèse Rousseau Pérusse

À l'âge de 83 ans et 8 mois, est décédée dame Thérèse Rousseau, épouse de feu monsieur Henri Pérusse. Elle demeurait à Sainte-Foy. Elle sera exposée en présence du corps. La famille recevra les condoléances à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy
le vendredi 11 février 2005 de 19h à 22h et le samedi 12 février 2005 de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré en présence du corps le samedi 12 février 2005 à 11h, en l'église St-Thomas-d'Aquin, 2125, rue Louis-Joliet, Sainte-Foy et de là au cimetière Belmont, sous la direction de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carole (Louis Brunel), Jocelyne (Conrad Normand), Sylvain; ses petits-enfants: Sarah, Élise, Rosalie et Ludovic; ses frères et ses sœurs: Jeanne (feu Manuel Luco), Camen (Laurent Moquin), feu Agathe, Colette (feu Léo Gourde), feu Édouard (feu Lucille Allaire), feu Brigitte (Claude Bernier), Paül (Marie Cormier), Huguette (feu Gérard Poulin), feu Magda; ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.
Un gros merci pour le dévouement exceptionnel de ses voisins. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus - St-Sacrement pour le traitement des grands brûlés, 1401, 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4.

Pour renseignements:
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy QC G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: residencfuneraire@cfplateau.com

Jean-Marie Plante

L'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 février 2005, à l'âge de 62 ans et 6 mois, est décédé monsieur Jean-Marie Plante, domicilié à Lyster. Il est allé rejoindre ses parents monsieur Roméo et madame Célaine Plante, sa sœur Cécile, son fils Jean-Yves. La famille recevra les condoléances à la

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB
114, rue Isabelle, Lyster
vendredi soir de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h30. Les funérailles auront lieu le samedi 12 février à 11h, en l'église Ste-Anastasia de Lyster.
Il laisse dans le deuil son épouse Julia Rousseau, sa fille Lucie, sa sœur Gilberte (Joseph Henri Pomerleau), ses frères: Jacques (Colette Laflamme), Robert (Pierre Côté), son beau-frère Dominique Lambert (Gisèle St-Laurent). De la famille Rousseau: Jean-Louis (Madeleine Morin), Maurice (Renne Lippé), Rosaire (Jacqueline Laliberté), Real (Liane Bélanger), Hélène (Gaston Morsau), Lise (Laurent Ruel), Marthe (Marcel Bégin), Victor (Julie Carrier), neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.
Merci au Dr Alain Filion et au personnel des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins reçus.
Direction des funérailles:
MAISON A. COUTURE & FILS
3005, rue Bécancour, Lyster
Pour information: (819) 389-5943
télécopieur: (819) 389-5454



Irène Bolduc Bélanger

L'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 5 février 2005, à l'âge de 79 ans et 5 mois, est décédée dame Irène Bolduc, épouse de feu M. Léopold Bélanger. Elle demeurait à Notre-Dame-du-Rosaire, comté de Montmagny. La famille recevra les condoléances au

COMPLEXE MUNICIPAL
de Notre-Dame du Rosaire

vendredi de 19h à 22h et samedi jour des funérailles à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 12 février à 14h, en l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Ghislaine (Jean-Paul Baillargeon), Victor (Francine Godbout), Ginette (Roger Fortier), Doris (Paul-Eugène Mercier), Michel (Ghislaine Bernier), Danie l (Nathalie Beaudoin), ses petits-enfants: Anny, Héléne et Line Baillargeon, Eric et Marie-Eve Bélanger, Isabelle, Jolyane et Sylvain Fortier, Jérôme et Véronique Mercier, Valérie et Simon Bélanger; son arrière-petite-fille: Gabrielle; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: Lucien (feu Laurette Chabot), Henry-Louis (Thérèse Côté), Gilberte Vézina (feu Roland Bolduc), Gabrielle Godbout (1ères noces feu Joseph Bolduc, 2èmes noces feu François Leblanc), Nérée Bélanger et Lucia Bélanger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Les membres de la famille tiennent à remercier d'une façon très spéciale, les médecins soignants ainsi que tous les membres du personnel du troisième étage et de l'aile générale pour leurs soins attentionnés et leur humanisme. La direction des funérailles a été confiée à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE BOULANGER
31 av. De la Fabrique, Montmagny
Pour renseignements: (418) 248-1363
sans frais: 1-800-706-1363
pour l'envoi de messages de sympathie:
télé: (418) 248-9369
courriel: ruelboul@globetrotter.net

Marie-Paule Poulin

À l'hôpital Laval, le 10 février 2005, à l'âge de 90 ans et 7 mois, est décédée dame Marie-Paule Poulin, fille de feu Hormidas Poulin et de feu Marie-Louise Labrecque. Elle demeurait à Sainte-Foy. Elle sera exposée à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU** 693, avenue Nérée-Tremblay, Sainte-Foy le samedi 12 février de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 12 février 2005 à 11h, en l'église St-Charles-Garnier (1215, avenue du Chanoine-Morel à Sillery).**

Elle laisse dans le deuil, sa sœur: Jeannette Poulin; sa belle-sœur: Rolande Desjardins; ses neveux: Claude (Denise), André (Hélène) et Jean; une nièce: Lise et deux petites-nièces: Eve et Rose ainsi que de nombreux cousins, cousines et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec (Québec) G2J 1B8. Des formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements:
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy QC G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: residencefuneraire@cfplateau.com

**René Rhéaume**
1933 - 2005

À la Maison Michel Sarrazin le 8 février 2005, est décédé monsieur René Rhéaume, époux de dame Hortense Lepire, il demeurait à Lac-St-Charles. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

6450, Henri-Bourassa

le vendredi 11 février de 14h à 17h et de 19h à 22h, le samedi 12 février de 9h à 10h. Le service religieux sera célébré le **samedi 12 février 2005 à 10h30 en l'église Sainte-Françoise Cabrini, 1418, 1ère Avenue, Lac Saint-Charles**, l'inhumation se fera au cimetière paroissial au printemps.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille: Marie-Josée (Pierre Audet); ses frères et sœurs: Jean-Guy (Françoise Rhéaume), Yvon (Lucie Claveau), Oliva (Jean-Louis Damers), Claudette (Michel Cloutier), Alain (Cécile Joly), Vincent (Diane Gagné); ses beaux-frères et belles-sœurs: Louis-Philippe (John) Lepire (Thérèse Talbot), Noëlla Lepire (Claude E. Rhéaume), Ginette Lepire (Richard Lefebvre), Mario Lepire (Carole Gagné) et Doris Lepire (Pierre Laverdure), plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement au Dre Montreuil, Dre Hamelin et Dre Leclerc ainsi qu'au personnel du 5e étage de l'hôpital Saint-François d'Assise pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Sillery, (Québec), G1P 1P5, 418-688-0878.

Pour renseignements : 418-529-3371
Télécopieur : 418-529-9506
Courriel : lc@lepinecloutier.com
Site web : www.lepinecloutier.com

**Reine (Marois) Simard**
1922 - 2005

À l'hôpital St-Sacrement, le 9 février 2005, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Reine Marois, épouse de feu monsieur Paul Simard. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le **vendredi, 11 février 2005 à 14h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec** et de là au cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil, outre ses enfants: Benoît (Marie-Andrée Lefebvre) et Martin (Lucie Trépanier); ses sœurs: feu Gisèle (Armand Thivierge), feu Claire (Paul-Émile Rochon), Marthe (feu Raphaël Déry), Louise (feu Clément Carpentier) et feu Denise (Gérard Bureau); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Simard: feu Jules (Carmen Guévremont), Gilberte (Marcel Latouche) et feu Gaby (Jean-Paul Labranche et Jacqueline) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital St-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1S 4L8, tél. : 418-682-7717. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
975, Marguerite-Bourgeois, Québec
Pour renseignements : (418) 529-3371
Télécopieur : (418) 529-9506
Courriel : lc@lepinecloutier.com
Site Web : www.lepinecloutier.com

**M. le Juge Maurice Tessier**
1913 - 2005

À Québec, le 9 février 2005, à l'âge de 91 ans, est décédé M. le Juge Maurice Tessier, époux en premières noces de feu dame Yvette Lapointe et en secondes noces de dame Marguerite Latreille-Desjardins. Il demeurait à Québec.

Le service religieux sera célébré le **samedi, 12 février 2005 à 14h, en l'église St-Dominique, 175, rue Grande-Allée, Ouest, Québec, QC** et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse dame Marguerite Latreille-Desjardins; sa fille Mireille Tessier (André Bourbeau); sa belle-fille Paulette Gagnon (feu Michel Tessier); ses petits-enfants: Dr Sophie Bourbeau (Jacques Rochefort), Eric Bourbeau (Stéphanie Noël), Pascale Bourbeau, Me Frédérique Tessier (Stéphane Bourget), Emmanuelle Tessier (Daniel Bourgault) et Alexandra Tessier (Dr Benoit Castonguay); ses neuf arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital St-Sacrement, 1050, ch. Ste-Foy, Québec (Québec), G1S 4L8, tél.: 418-682-7717. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

300, chemin Ste-Foy, Québec

Pour renseignements : (418) 529-3371

Télécopieur : (418) 529-9506

Courriel : lc@lepinecloutier.com

Site Web : www.lepinecloutier.com

725

Anniversaires de décès**Élyse Beaudoin**

Si y a un an que tu nous as quittés, tu es toujours dans nos pensées et surtout dans nos cœurs. Il y a des jours plus difficiles que d'autres, en ces instants, nous pensons à tous ces beaux moments passés avec toi.

Ta maman et tes frères et sœurs

Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette messe anniversaire qui aura lieu le **samedi, 12 février 2005, à 16h, en l'église St-Pascal Maizerets, au 1895 chemin de la Canardière.**

**Carmen Cloutier Launay**

Maman, il y a déjà un an tu nous quittais. Tu nous manques tellement. Ton amour pour nous, ta générosité, ta bonté et ton grand dévouement resteront gravés dans nos cœurs à jamais. Merci maman pour tout ce que tu as fait pour nous.

De tes enfants

Une messe anniversaire sera célébrée le **samedi, 12 février 2005, à 11h50, en l'église St-Roch, à Québec.** Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous par leur présence, leurs prières ou leurs pensées.

765

MonumentsDU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave. Québec, 524-1561Mon père
est important
parce que...
www.monpere.ca

PERFORMANCE BUDGÉTAIRE

Le Québec est dans les derniers de la classeSTÉPHANE PAQUET
La Presse

■ MONTRÉAL — Après des années de lutte au déficit zéro, qui ont notamment envoyé des milliers d'infirmières à la retraite anticipée, la performance budgétaire du Québec laisse encore grandement à désirer. C'est en tout cas l'avis de l'Institut Fraser, qui la compare à celle des autres provinces.

Ainsi, le Québec a reculé de deux positions dans l'indice de performance budgétaire de Fraser, passant du sixième au huitième rang des provinces. Désormais, seules Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard font pire que le Québec.

L'indice calcule des éléments comme les taux de taxation, les niveaux d'endettement des gouvernements, les déficits, les niveaux de dépenses; en tout, 20 critères sont utilisés pour comparer les provinces entre elles.

«Même s'il y a eu beaucoup de discussions sur ce qui s'est produit au Québec, je ne pense pas que les réformes ont été suffisantes pour ramener la province dans le groupe du milieu», souligne Jason Clemens, directeur des études fiscales à l'organisme connu pour ses positions conservatrices en cette matière.

Qui plus est, poursuit-il, pendant que le Québec y allait de réformes, d'autres provinces ont aussi bougé. Il cite le cas de la Colombie-Britannique qui est particulièrement proactive en matière fiscale depuis l'élection de Gordon Campbell.

«Le Québec partait d'une position très basse, ajoute M. Clemens. Donc, pour que le Québec fasse très bien, il va devoir y avoir beaucoup de réformes.»

Sur une échelle de 100, l'Alberta se

classe première avec 94,9 points, suivie de l'Ontario (61,9) et de la Colombie-Britannique (58). Le Québec obtient 40,2 points, suivi de l'Î.-P.-É. (33,7) et de Terre-Neuve (27,2).

Le Québec fait particulièrement piètre figure en ce qui concerne la place de l'administration publique dans l'économie. À 26,1 % du produit intérieur brut, les dépenses du gouvernement du Québec dans l'économie sont de loin les plus élevées de toutes les juridictions provinciales.

La deuxième position — par le bas — est occupée par la Saskatchewan, avec 24,9% de son PIB venant des dépenses de la province (excluant la portion des transferts fédéraux). L'Ontario est à 20,5% contre 15,8% en Alberta.

Autre élément où le Québec fait particulièrement mal: ici, pas besoin d'être très riche pour être frappé par le seuil d'imposition le plus élevé. Cette réalité, argue l'Institut Fraser, fait en sorte que les gens ne sont pas encouragés à travailler davantage et donc, à faire rouler l'économie.

Ainsi, au Québec, sur une moyenne des cinq dernières années, le seuil à partir duquel un contribuable est imposé au taux maximum est fixé à 55 280\$. Même la pauvre Terre-Neuve a placé ce seuil à 59 180\$ et l'Île-du-Prince-Édouard à 61 509\$.

Au Nouveau-Brunswick, l'échelle maximale est atteinte à 104 648\$, la plus élevée de toutes les provinces. En Ontario, c'est à 69 238\$, alors qu'en Alberta, tous les particuliers paient 10%, peu importe leurs revenus.

DONNÉES SUR CINQ ANS

L'indicateur qui fait le plus réagir Marc Pinsonneault, économiste principal à la Banque Nationale, est celui traitant des déficits des provinces. Les économistes de l'Institut Fraser ont opté pour des données sur cinq ans, ce qui défavoriserait le Québec, selon M. Pinsonneault.

«L'Ontario est plus mal pris que nous autres actuellement, dit M. Pinsonneault. Le gouvernement ontarien a baissé les impôts pendant un certain temps. Aujourd'hui, on se rend compte qu'ils l'ont peut-être trop fait.»

Or, cette donnée se trouve noyée dans le lot, selon l'économiste de la Nationale, parce que l'Institut Fraser a choisi de reculer jusqu'à 1999.

Autre critique: la place de l'État dans l'économie de la province est mesurée à deux reprises, selon M. Pinsonneault, ce qui, sans surprise, désavantage le Québec.

N'empêche, poursuit-il, ce dernier élément — même s'il était mesuré une seule fois — combiné à la taille de la dette du Québec font en sorte qu'«il n'y a pas moyen qu'on se retrouve dans la première moitié du peloton».

À Québec, où le ministre des Finances Yves Séguin doit trouver quelque 2 milliards\$ pour boucler son prochain budget, une porte-parole a indiqué que l'étude avait été reçue, mais que personne ne pouvait encore la commenter.

Ottawa compte acheter des crédits étrangers pour respecter KyotoSYLVAIN LAROCQUE
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral envisage bel et bien d'acheter des crédits d'énergie verte d'autres pays en vue d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto, a confirmé hier le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion.

«Si nous devons transiger à l'étranger, ce sera pour (acheter) des crédits écologiques», a déclaré le ministre en réponse à une question du chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton.

Le Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, que le Canada a entériné en 2002, prévoit ce genre d'échanges. Ainsi, les pays pollueurs peuvent acheter des «crédits» de la part de pays dont les émissions ont baissé depuis 1990, année de référence du protocole. La Russie, l'Ukraine et d'autres anciennes républiques soviétiques figurent parmi

les pays les plus susceptibles de vendre des crédits, puisque leurs économies ont périéclaté après la chute du communisme, en 1991.

Le porte-parole du Bloc québécois en matière d'environnement, Bernard Bigras, a déploré l'annonce de M. Dion. Les experts s'attendent depuis longtemps à ce qu'Ottawa achète des crédits d'autres pays, mais c'était la première fois, hier, qu'un ministre l'admettait publiquement.

«C'est une mauvaise nouvelle», a commenté M. Bigras à la Presse canadienne. «L'échange de crédits d'émissions, c'est déjà prévu dans le Proto-

cole de Kyoto. Si les grands pollueurs (industriels) veulent utiliser ce mécanisme-là, à la limite, ça peut aller. Mais si le gouvernement décide de prendre de l'argent des contribuables pour acheter des crédits de pollution à l'étranger, ça va à l'encontre du principe du pollueur-payeur. C'est une façon de se défilier. Le gouvernement devrait plutôt investir ici pour appliquer le Protocole de Kyoto.»

Ily a quelques jours, pourtant, le ministre des Finances, Ralph Goodale indiquait que le budget du 23 février pourrait contenir des investissements à l'étranger, mais que l'achat de droits d'émission dans d'autres pays était exclu.

Le Protocole de Kyoto, qui entre en vigueur mercredi prochain, prévoit que le Canada devra avoir réduit, en 2012, ses émissions de gaz à effet de serre de 6% par rapport aux niveaux de 1990.

Or, depuis 2002, les émissions canadiennes ont augmenté de 20% par rapport à 1990.

Des sénateurs veulent que soit prolongée l'interdiction aux États-Unis du bœuf canadien

■ WASHINGTON (PC) — Plusieurs sénateurs américains, faisant état des problèmes de sécurité que posent les aliments pour le bétail du Canada, ont appuyé hier un projet de loi visant à prolonger l'interdiction aux États-Unis des produits du bœuf canadien.

La résolution mise de l'avant par Kent Conrad, sénateur du Dakota du Nord, a été endossée par huit autres sénateurs, parmi lesquels ceux du Wyoming, du Montana, du Colorado, du Dakota du Sud et du Nouveau-Mexique.

M. Conrad a estimé «scandaleux» que le département américain de l'Agriculture poursuive ses relations commerciales avec le Canada, «un pays connu pour avoir la vache folle

dans son troupeau et pour les échecs de ses tentatives afin d'interdire les aliments illégaux».

SOUTIEN

Pour entrer en vigueur, il faudrait que la législation obtienne le soutien de 30 personnes, qu'elle soit adoptée par les deux chambres du Congrès et puis signée par le président George W. Bush, fortement en faveur du commer-

ce des produits du bœuf. Les responsables canadiens ont dit voir dans l'initiative de M. Conrad un geste symbolique de protestation.

À Ottawa, Elizabeth Whiting, directrice des services de presse du ministre fédéral de l'Agriculture, Andy Mitchell, a affirmé que ce dernier demeurait encouragé par les propos tenus par son homologue américain et qu'il avait confiance que les mesures de sécurité mises en place par le Canada soient jugées acceptables.

Mercredi, le secrétaire américain Mike Johanns a annoncé de nouvelles restrictions touchant les vaches canadiennes plus âgées.

EN BREF**Van Houtte fait mousser ses profits**

■ MONTRÉAL — En travaillant fort même pendant la pause-café, Van Houtte a réussi à faire mousser ses profits qui se sont établis à 5,5 millions \$, ou 25 par action pour le troisième trimestre terminé le 8 janvier. Cela représente une hausse de 15% par rapport aux 4,8 millions \$, ou 22¢ par action, déclarés l'an dernier à pareille date. Les revenus qui étaient alors de 77,7 millions \$ ont atteint 82,5 millions \$. L'augmentation aurait été bien plus importante si le dollar américain ne s'était pas déprécié aussi rapidement par rapport à la devise canadienne, a souligné la direction dans un communiqué. Van Houtte réalise en effet une bonne partie de ses ventes aux États-Unis où il ne cesse d'élargir et d'améliorer son réseau. D'après le pdg Jean-Yves Monette, la bonne performance de Van Houtte au cours du dernier trimestre «est le fruit des gestes posés depuis plus d'un an pour dynamiser les ventes et assurer une exploitation plus efficace et plus disciplinée». PC

Provigo a déboursé 17,6M\$

■ MONTRÉAL — La chaîne de supermarchés Provigo a respecté les conditions d'un jugement de la Cour d'appel du Québec et versé approximativement 17,6 millions \$ à la société à numéros qui a succédé à Steinberg inc. Le tribunal avait auparavant jugé que Provigo n'avait pas respecté un engagement pris afin d'acheter le secteur de vente en gros de la défunte chaîne de magasins d'alimentation. Il lui avait ordonné de payer à la société à numéros 9,2 millions \$ en plus des intérêts rétroactifs à 1992. Certains des créanciers de Steinberg devaient maintenant être en mesure de récupérer une partie des sommes perdues lors de l'effondrement de la chaîne d'alimentation, en 1992. Trois ans auparavant, Steinberg avait été achetée par le transporteur maritime Socanav Inc. au coût de 1,3 milliard \$. Toutefois, la chaîne avait sans tarder connu des problèmes financiers, se plaçant sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies en mai 1992. Une entreprise, par la suite rebaptisée Provigo avait accepté de faire l'acquisition des 107 magasins de la chaîne. PC

Si vous souhaitez cesser de fumer, communiquez avec des **vrais professionnels en santé**, spécialisés en arrêt tabagique.

Appelez la **ligne Poumon-9** de l'Association pulmonaire. Un programme reconnu qui a fait ses preuves depuis longtemps.
1 888 768-6669

L'ASSOCIATION PULMONAIRE
Québec

Des entreprises de construction de Québec sont en mission à Boston

LISE FOURNIER
LFournier@lesoleil.com

■ Des manufacturiers québécois de l'habitation ont emprunté plus tôt cette semaine le couloir Québec-Boston pour mousser leur produits sur le marché de la Nouvelle-Angleterre. Cinq entreprises du Québec dont Modulex, Rustic Doors and Windows et Goscobec participent depuis trois jours à une mission pilotée par la SCHL. Les entrepreneurs québécois ne vont pas simplement respirer l'air de Boston, ils y rencontrent des hommes d'affaires, discutent de prix et de contrats.

Guy Lemieux, conseiller à l'exportation pour la SCHL, souligne que le stade des discussions dépasse la visite de courtoisie. « Les Québécois sont connus là-bas, dit-il. Et nous avons repéré

pour eux les meilleurs prospects. » Ainsi, chaque compagnie participante profite au minimum de huit rencontres personnalisées avec des constructeurs et des distributeurs américains en plus de visiter le Lumber and Building Material Expo, la plus importante foire commerciale du nord-est des États-Unis.

Depuis la première mission SCHL tenue en 2002, plusieurs entreprises québécoises se sont fait un nom aux États-Unis et continuent d'y vendre leurs produits, notamment des systèmes de construction usinés. « C'est quelque chose que les Américains réclament parce qu'ils font face à une pénurie de main-d'œuvre spécialisée, explique M. Lemieux. Donc, tout ce qui permet de réduire les coûts est bienvenu. » En plus, c'est un domaine dans lequel les Québécois excellent. « Les Américains reconnaissent d'ailleurs notre savoir-faire, poursuit le conseiller, et sont prêts à mettre le prix pour des systèmes de qualité. »

Afin de maximiser les retombées de la tournée, la SCHL ne sélectionne que 8 à 10 entreprises prêtes pour l'exportation et qui ont des produits susceptibles d'intéresser le secteur de l'habitation.

Brenda Barnes présidera la réorganisation du groupe Sara Lee

■ NEW YORK (AFP) — Le groupe américain de grande consommation Sara Lee continue de se désengager d'Europe dans le contexte d'un vaste plan de réorganisation annoncé hier, en mettant en vente ses activités de charcuterie en France et au Benelux, après avoir déjà annoncé la cession de la lingerie.

Les vêtements et la charcuterie en Europe ne font pas recette aux yeux de Sara Lee, qui, déterminé à faire progresser ses marges, a décidé d'éliminer ses activités non rentables et de nommer dans la foulée une nouvelle pdg, Brenda Barnes, pour orchestrer cette réorientation stratégique.

Après avoir déclaré à la mi-janvier ses intentions de se désengager de ses marques européennes de lingerie Dim et Playtex, en France, Pretty Polly, au Royaume-Uni, Watter, en Allemagne, LovaBle, en Italie, et Sans, en Espagne, Sara Lee se déleste de marques populaires en Europe: Aoste et Imperial.

Textile et charcuterie en Europe pèsent respectivement 1,8 milliard \$ et 1,1 milliard \$ dans le chiffre d'affaires d'environ 19 milliards \$US du groupe basé à Chicago.

Le groupe n'a pas détaillé dans quelle mesure ces activités n'étaient pas rentables, mais c'est le Vieux Continent et son euro fort qui ont causé un avertissement sur résultats en janvier.

Sans sa cure d'amaigrissement, le groupe sacrifie au total des activités comptant pour 40 % de son chiffre d'affaires.

Désinvestissement majeur, le reste de l'activité textile Branded Apparel, basée sur les deux Amériques et en Asie, qui détient des marques comme Hanes, Champion ou encore Bali. Ce pôle pèse 4,5 milliards \$US de chiffre d'affaires.

Les cessions concernent également des commerces de détail à l'étranger (cosmétiques, produits ménagers, produits de consommation) pesant 450 millions \$US, ainsi que des magasins de vente de café au détail aux États-Unis, comptant pour 300 millions \$US (marques Choek Full o'Nuts ou encore Hills Bros).

La direction n'a pas voulu préciser, lors d'une conférence téléphonique, le nombre d'emplois qui pourraient être supprimés, ni même si les marques en vente avaient déjà des acheteurs potentiels.

« Ce ne sont pas des marchés difficiles, il y a de l'argent, et nous avons des marques très fortes »,



La nouvelle pdg de Sara Lee, Brenda Barnes

a déclaré Steve McMillan, le pdg qui cède les rênes à M^{me} Barnes.

« Nous nous concentrons sur un nombre restreint d'activités où nous sommes bien positionnés pour réaliser une croissance substantielle », a ajouté M^{me} Barnes, évoquant l'alimentaire, les boissons et les produits ménagers.

Le groupe aura une nouvelle organisation à partir de juillet, axée sur trois divisions: la vente de détail, les services alimentaires pour les États-Unis, et un pôle international, qui sera basé à Utrecht, aux Pays-Bas.

En interne, la direction va poursuivre sa chasse aux foyers de pertes et a estimé à plus de 1 milliard \$ les charges et investissements à effectuer d'ici 2010, dont 250 millions \$US pour « les coûts de transition dans l'emploi ».

Pour piloter cette restructuration draconienne, M^{me} Barnes, qui était entrée dans le groupe en juillet, succède à Steve McMillan. Ce dernier restera président du conseil d'administration jusqu'en octobre 2005.

Les consommateurs canadiens évitent les États-Unis

■ OTTAWA — En dépit de l'appréciation de la devise nationale, la tendance des consommateurs canadiens à magasiner aux États-Unis « n'a à peu près pas augmenté », signalait hier Statistique Canada. En cela, le Canada réagit comme « le reste du monde qui évite de plus en plus les États-Unis comme destination », même si plusieurs autres monnaies importantes se sont renforcées face au billet vert. La récente montée du huard est « plus marquée que celle qui avait mené à la forte hausse du magasinage aux États-Unis, au tournant des années 90 », quand les voyages aller-retour en auto et le même jour avaient même affaibli les dépenses de consommation au pays. L'agence rappelle qu'en 1991, le nombre d'allers-retours le même jour au sud de la frontière, une mesure pratique du magasinage, atteignait les 59,1 millions; quand le dollar s'est affaibli en 1992, ces sorties ont plongé de 55 %, à seulement 35,9 millions. Or, en 2002, « la relation étroite entre le dollar et les voyages des Canadiens aux États-Unis s'est rompue ». Le huard a grimpé, mais la tendance des voyages là-bas n'a pas suivi. PC

Telus: contrat de travail

■ RIMOUSKI — Un contrat de travail d'une durée de trois ans entre Telus Communications et ses 540 professionnels et superviseurs au Québec a été entériné. Lors de votes tenus les 27 janvier et 3 février, les syndiqués affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique ont accepté à 81 % l'entente de principe conclue avec Telus (TSX:T) avant les Fêtes. PC

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Arrondissement La Haute-Saint-Charles
AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par les présentes donné :

- Que lors d'une séance du Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, tenue le 13 décembre 2004, le Conseil d'arrondissement a adopté le Règlement modifiant la réglementation en matière de gestion des déchets relativement au système d'identification électronique des contenants à déchets, R.A.7V.Q.37 ;
- Que ce règlement a été approuvé le 28 janvier 2005 par le ministre de l'Environnement, conformément aux dispositions de la Charte de la Ville de Québec (L.R.Q., chapitre C-11.5) ;
- Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au Bureau d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, 305, rue Racine, Loretteville, Québec, durant les heures de bureau soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ;
- Que le règlement susdit est entré en vigueur suivant la loi.

Donné à Québec, ce 10 février 2005

Élise Rhéaume
Secrétaire et assistante-greffière d'arrondissement

« Lebeau :
le plus beau
des week-ends ! »



les classiques à Lebeau

le week-end
de 6 h à midi

le 93³
opinions & rock classique

